

**Mission d'études et de maîtrise d'œuvre urbaine sur la commune de Rennes – campus de Beaulieu
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tél : 02.99.35.15.15, mandataire intervenant au nom et pour le compte de Rennes Métropole.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Mission d'études et de maîtrise d'oeuvre urbaine de cadrage préalable, participant à la définition et la création d'une opération d'aménagement (diagnostic urbain et paysager, diagnostics techniques des infrastructures existantes, formalisation spatiale du programme retenu, élaboration d'un plan-guide, faisabilité technique et économique des infrastructures nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement, mise à jour du schéma SSI) sur le site du campus de Beaulieu – Ville de Rennes (35)

4. Durée du marché

La durée du marché est de 14 mois à compter de sa notification.

Date prévisionnelle de démarrage : novembre 2021

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères de jugements des candidatures

Le pouvoir adjudicateur sélectionnera entre 3 et 5 candidats admis à remettre une offre et éventuellement à négocier. Le pouvoir adjudicateur sélectionnera les candidats sur la base des critères suivants :

- Pertinence et cohérence des références,
- Capacités professionnelles et techniques,
- Capacités financières

En cas de constitution de groupement le mandataire sera l'architecte-urbaniste ou le paysagiste, solidaire de chacun des membres du groupement.

Il est possible de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

9. Critères pondérés et jugement des offres

Valeur technique : 60%

Prix : 40%

10. Visite des lieux

La visite des lieux organisée par TERRITOIRES PUBLICS sera obligatoire pour les seuls candidats admis à remettre une offre.

11. Variantes

La proposition de variante n'est pas autorisée

12. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

13. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Rennes – 3 Contour de la Motte - 35044 Rennes.

14. Date limite de remise des candidatures

Le vendredi 03 septembre 2021 à 18h30

15. Date d'envoi à la publication

Le vendredi 16 juillet 2021.